

Entreprendre ensemble.



Entreprendre ensemble

Entreprendre, c'est prendre des décisions jour après jour et en suivre les résultats. Ces décisions comportent certains risques.

En tant qu'entrepreneur, c'est en reconnaissant ces risques et en les contrôlant que vous pouvez vous distinguer. Aussi, attendez-vous de votre expert-comptable qu'il vous procure à temps des informations financières auxquelles vous pouvez vous fier.

Entreprendre implique de se plier à certaines règles. La législation que vous êtes censé connaître en tant qu'entrepreneur devient de plus en plus complexe, or vous êtes appelé à bien d'autres responsabilités. Il est donc important que votre expert-comptable sache s'entourer d'une équipe professionnelle multidisciplinaire, qui vous conseille avec rapidité et précision dans les matières fiscales, juridiques et sociales.

Entreprendre, c'est surtout saisir les occasions et en tirer pleinement profit, sans mettre en danger les résultats de plusieurs années de travail. En tant qu'entrepreneur, vous avez besoin d'une personne de confiance, qui connaisse parfaitement votre entreprise.

Vous souhaitez collaborer avec des experts-comptables expérimentés capables d'intervenir de façon proactive.

Vous avez besoin d'une personne de confiance sachant s'entourer de spécialistes.

Votre expert-comptable vous aide à résoudre vos problèmes sur base d'une connaissance approfondie de votre société.

Votre conseiller par excellence!

Deloitte Fiduciaire est le leader du marché belge de l'expertise comptable et du conseil multidisciplinaire s'adressant aux entreprises familiales et aux filiales de groupes internationaux.

La solide relation de confiance que nous nous efforçons d'entretenir avec nos clients depuis plus de 60 ans s'articule autour de trois principes de base:

- Un travail adapté à la taille de votre entreprise.
- L'apport de solutions fiables et concrètes.
- Le respect des accords conclus et la recherche permanente d'une qualité supérieure.

Voilà pourquoi, en Belgique, plus de 5.000 dirigeants de PME et de grandes entreprises familiales font appel à nos compétences en matière de comptabilité, d'expertise comptable, de TVA, de fiscalité, de droit des entreprises ou de gestion financière.

Compétence multidisciplinaire

Dans chacun de nos bureaux régionaux, nos experts-comptables peuvent s'appuyer sur une équipe pluridisciplinaire de spécialistes.

En fonction de la mission, notre équipe sera constituée d'experts-comptables, de conseillers fiscaux, de juristes spécialisés en fiscalité, en droit des sociétés, en droit civil ou social et de consultants PME.

Notre collaboration en cinq étapes

Vos comptes annuels reflètent votre dynamisme d'entrepreneur et constituent un outil de confiance pour vos partenaires commerciaux.

En fonction de ces besoins, notre intervention se situe dans un ou plusieurs des domaines suivants:

1

Première étape: votre comptabilité

Nous tenons ou contrôlons – périodiquement – votre comptabilité (à l'aide de vos logiciels ou des nôtres) et préparons vos déclarations fiscales. Tout ceci dans les règles de l'art, afin d'éviter les surprises désagréables par la suite, lors de contrôles fiscaux.

2

Deuxième étape: vos rapports analytiques

Des situations intermédiaires, un plan de trésorerie ou des tableaux de bord sur mesure vous permettent de piloter votre entreprise en accord constant avec vos objectifs. Ce faisant, nous optimisons votre planning fiscal annuel.

3

Troisième étape: vos comptes annuels

Grâce à notre méthodologie unique, à nos logiciels spécialisés et à notre connaissance approfondie de votre entreprise, nous réalisons une analyse critique de vos comptes et établissons vos comptes annuels internes et externes. Afin d'éviter les demandes de renseignements complémentaires de la part de l'administration fiscale, toutes les annexes fiscales nécessaires seront jointes à votre dossier.

4

Quatrième étape: votre gestion financière

Une présentation claire de vos chiffres de fin d'année permettra de mettre en évidence les tendances et le fonctionnement de votre entreprise, autant d'éléments utiles pour la faire évoluer. Ces tableaux vous aideront en outre à renouveler la confiance de vos principaux partenaires (clients, collaborateurs, banques, ...) dans vos projets.

5

Cinquième étape: vos besoins en matières juridique, fiscale et sociale

En collaboration avec nos spécialistes fiscaux, sociaux et juridiques, nous préparons votre déclaration fiscale personnelle, de société, ainsi que vos documents juridiques et sociaux. De plus, nous avons à coeur de répondre à toutes vos questions fiscales, juridiques et sociales.

Vos défis, nos solutions!

Bien entendu, les conseils dont vous avez besoin ne se limitent pas à des chiffres ... Vous pouvez vous adresser à nous pour un large éventail d'autres services.

- De la rédaction d'un contrat de bail à l'élaboration d'une fusion ou d'une restructuration
- De l'établissement d'une convention entre actionnaires à l'élaboration d'un planning successoral familial
- De la réponse à un avis de rectification à la défense de votre dossier fiscal
- D'un planning fiscal à un conseil spécialisé sur vos projets personnels ou de société
- D'un suivi périodique de vos marges à la création d'un système de reporting
- D'un plan de trésorerie au financement de votre croissance
- D'un diagnostic général de votre entreprise à un accompagnement stratégique
- De la reprise de l'activité d'un concurrent à la recherche d'un partenaire stratégique
- De l'implantation d'un établissement à l'étranger à la création d'une filiale.

Voilà pourquoi plus de 5.000 chefs d'entreprises nous font quotidiennement confiance.

Vous n'entrez plus seul!

Un accès unique à de nombreux services Votre avantage est clair: un de nos experts-comptables expérimentés, votre personne de confiance, analyse avec vous chaque situation concrète et vous aide – avec un ou plusieurs collaborateurs ou spécialistes – dans des tâches aussi diverses que l'établissement des comptes annuels et l'élaboration d'un planning successoral familial.

Contactez-nous

Nos bureaux régionaux

Lange Lozanastraat 270
2018 Antwerpen
Tél. 03 800 89 00
Fax 03 800 89 01
kmo-antwerpen@deloitte.be

Blankenbergsesteenweg 161
8000 Brugge
Tél. 050 32 83 00
Fax 050 32 83 01
kmo-brugge@deloitte.be

Chaussée de Courcelles 113
6041 Charleroi (Gosselies)
Tél. 071 34 76 43
Fax 071 34 76 77
pme-charleroi@deloitte.be

Kortrijksesteenweg 1146
9051 Gent
Tél. 09 393 75 85
Fax 09 393 75 80
kmo-gent@deloitte.be

Gouverneur Roppesingel 13
3500 Hasselt
Tél. 011 89 39 00
Fax 011 89 39 01
kmo-hasselt@deloitte.be

Av. Bourgmestre E. Demunter 3
Greenland II (Blue Planet)
1090 Bruxelles (Jette)
Tél. 02 263 06 80
Fax 02 263 06 90

President Kennedypark 8a
8500 Kortrijk
Tél. 056 59 44 00
Fax 056 59 44 01
kmo-kortrijk@deloitte.be

Martelarenlaan 38
3010 Leuven (Kessel-Lo)
Tél. 016 31 41 50
Fax 016 31 41 51
kmo-leuven@deloitte.be

Office Park Alleur
Rue Alfred Deponthière 46
4431 Liège (Loncin)
Tél. 04 349 35 35
Fax 04 349 35 59
pme-liege@deloitte.be

Accent Business Park
Kwadestraat 151
8800 Roeselare
Tél. 051 66 46 90
Fax 051 66 47 20
kmo-roeselare@deloitte.be

Deloitte Fiduciaire, votre spécialiste PME pour l'expertise comptable, le conseil fiscal et juridique, la gestion financière et informatique et les fusions et acquisitions.

Pour plus d'info, visitez www.deloitte-fiduciaire.be

Deloitte refers to one or more of Deloitte Touche Tohmatsu Limited, a UK private company limited by guarantee, and its network of member firms, each of which is a legally separate and independent entity. Please see www.deloitte.com/about detailed description of the legal structure of Deloitte Touche Tohmatsu Limited and its member firms.

Deloitte provides audit, tax, consulting, and financial advisory services to public and private clients spanning multiple industries. With a globally connected network of member firms in more than 150 countries, Deloitte brings world-class capabilities and high-quality service to clients, delivering the insights they need to address their most complex business challenges. Deloitte has in the region of 200,000 professionals, all committed to becoming the standard of excellence.

This publication contains general information only, and none of Deloitte Touche Tohmatsu Limited, its member firms, or their related entities (collectively, the "Deloitte Network") is, by means of this publication, rendering professional advice or services. Before making any decision or taking any action that may affect your finances or your business, you should consult a qualified professional adviser. No entity in the Deloitte Network shall be responsible for any loss whatsoever sustained by any person who relies on this publication.

© October 2013 - Deloitte Fiduciaire.
Designed and produced by the Creative Studio at Deloitte, Belgium

